

Note de service

DESTINATAIRES : Cadres ou gestionnaires, médecins, sages-femmes et employés du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : D^r Éric Goyer, directeur de la santé publique des Laurentides

DATE : 2021-01-08

OBJET : **Fin de la vaccination contre la grippe saisonnière et vaccin contre la COVID-19**

La Direction de la santé publique des Laurentides souhaite vous aviser que la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2020-2021 se terminera officiellement demain, le 8 janvier 2021.

Cette décision fait suite à la directive du ministère qui ne recommande plus l'administration du vaccin contre la grippe saisonnière et au fait que le virus de l'influenza ne s'est pas propagé cette année.

Les travailleurs de la santé issus des groupes vulnérables à développer des complications à la grippe saisonnière qui n'ont pas reçu le vaccin et qui souhaiteraient le recevoir doivent s'adresser directement à leur CLSC.

Vaccin contre la grippe saisonnière et contre la COVID-19

Nous tenons également à vous rassurer qu'une personne ayant récemment reçu le vaccin contre l'influenza ou contre le pneumocoque pourra recevoir le vaccin contre la COVID-19 et ce, sans délai nécessaire entre les doses.

Notez également que le vaccin contre la grippe saisonnière ne protège pas contre la COVID-19. À titre de directeur de la santé publique des Laurentides, je réitère l'invitation à vous faire vacciner.

Je vous remercie de votre grande collaboration.